

ACCUEIL DES MINEURS :

Une inscription ne peut être effectuée que par le représentant légal de l'enfant mineur. Conformément aux différentes obligations réglementaires, une autorisation parentale est nécessaire.

Les parents, le responsable légal ou temporaire s'engagent à amener leurs ou les enfants au début des créneaux horaires. Ils s'assurent obligatoirement de la présence de l'encadrant avant de laisser leurs ou les enfants.

Au cours d'une séance, aucun enfant mineur adhérent ne sera autorisé à quitter l'enceinte du mur d'escalade seul (hors autorisation parentale écrite)

A la fin de la séance, les parents, le responsable légal ou autorisé récupèrent leurs ou les enfants et avisent l'encadrant de leur départ. A la fin du créneau horaire, l'encadrant n'est juridiquement plus responsable de l'enfant.

JOUR ET HORAIRES DES COURS : LE MERCREDI

- De 13h00 à 14h00 : Groupe des petits (5/7 ans)
- De 14h00 à 15h30 : Groupe des moyens (8/10ans)
- De 15h30 à 16h30 : Groupe des petits (5/7 ans)
- De 16h30 à 18h00 : Groupe des grands (11ans et plus)

Les séances sont encadrées par un diplômé d'Etat. Au total 20 séances seront programmées réparties sur l'année entre l'automne et le printemps (**interruption pendant la saison de ski**) les demi-journées en falaise sont comprises dans l'adhésion (nombre de sorties varie selon le groupe). Un planning vous sera communiqué ultérieurement, les dates peuvent être modifiées à tout moment en fonction des disponibilités de l'encadrant.

Nous vous communiquerons toutes les informations relatives à la vie du club par mail.

Site Internet : <http://www.usbseyne.com/>

Page de la section : <http://www.usbseyne.com/sections-sportives-usb-seyne/escalade>

Informations légales : Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion et au bon fonctionnement de notre association. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la gestion de l'association par les membres élus du bureau de l'association. En fournissant votre email, vous acceptez de recevoir des informations par voie électronique de l'association. Vous pouvez, à tout moment, demander l'arrêt de ces envois. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au Président de l'association Union Sportive de la Blanche ou à l'un des autres membres élus du bureau qui lui transmettra. Le fichier des adhérents fait l'objet d'une dispense de déclaration à la CNIL conformément à la "Dispense n°8 - Délibération n°2006-130 du 9 mai 2006 décidant de la dispense de déclaration des traitements relatifs à la gestion des membres et donateurs des associations à but non lucratif régies par la loi du 1er juillet 1901" émise par la CNIL



ACTIVITE ESCALADE Cours enfants Saison 2024-2025



BULLETIN D'INSCRIPTION (Remplir tous les champs et écrire lisiblement)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Date de naissance : / / Age :

Tél Fixe : Portable :

Adresse Mail des parents* :

**En fournissant votre email, vous acceptez de recevoir des informations par voie électronique de l'association. Vous pouvez, à tout moment, demander l'arrêt de ces envois.*

Droit à l'image : Je soussigné(e) M/Mr

Mère, père, représentant légal de.....

Autorise Refuse

-que mon enfant soit pris(e) en photo et/ou filmé(e) lors de manifestations organisées par l'association.

-que ces mêmes images et/ou vidéos soient utilisées à des fins de communication (affiches, articles presse...).

Essai gratuit : 2 maximums

J'atteste avoir une assurance personnelle pour la pratique de l'escalade en salle

DOCUMENTS A FOURNIR :

- Le bulletin d'inscription et l'autorisation parentale remplis et signés
- Le questionnaire « Santé Mineur »
- La demande de licence pratiquant FFSPORTS POUR TOUS 2024/2025
- Le règlement de mon adhésion

MONTANT DES COTISATIONS

- Moins de 8 ans** : 96.00 € (cotisation USB : 77.70 € + Licence FFSPT enfant : 18.30€) *Séance d'une heure: 20 séances réparties entre l'automne et le printemps + 1 demi-journée en falaise)*
- 8 ans et plus** : 176.00 € (cotisation USB : 157.70€ + licence FFSPT enfant : 18.30 €) *Séance d'une heure et demi : 20 séances réparties entre l'automne et le printemps + des demi-journées en falaise)*
- Forfait famille**: montant cotisations USB + 39.20 € de licence FFSPT famille.
- Mon enfant est déjà licencié FFSPT* pour la saison 2023-2024.**

N° Licence : Activité de l'USB :

Veillez déduire le montant de la licence à votre règlement

***Licence Sport Pour Tous valable également pour l'USB badminton, boxe kick Seynois, foot, escalade, tennis de table et natation.*

Tee-Shirt: 15.00 € Taille :

Règlement : Chèque Espèces Coupon Sport ANCV Chèques vacances ANCV Pass'Sport (Joindre obligatoirement un justificatif) **PAS DE COUPON « SPORT ET LOISIRS »**

Date d'adhésion:...../...../..... **Durée de l'adhésion** : du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et du règlement intérieur mise à sa disposition au siège de l'association ainsi que sur le site Internet de l'association, du fonctionnement de la pratique de l'escalade et déclare vouloir adhérer à l'association Union Sportive de la Blanche.

Date et signature précédées de la mention lu et approuvée du représentant légal :

AUTORISATION PARENTALE ET DECHARGE DE RESPONSABILITE

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'accueil et d'animation et je précise que¹

J'autorise mon enfant à rejoindre son domicile non accompagné (enfants de plus de 6 ans seulement)

Mon enfant rejoindra son domicile accompagné de :

Mme ou Mqualité.....tel :

Mme ou M.....qualité.....tel :

Je porte ci-après à la connaissance du Président et des animateurs de la section le(s) renseignement(s) suivant(s)²: (à signaler tout particulièrement: asthme – diabète – épilepsie – hémophilie – atteintes cardiaques).

.....
.....
.....

En cas d'urgence, je demande de prévenir (par ordre de préférence)

Mme ou M.....Tel :

Mme ou M.....Tel :

Si personne n'est joignable, j'autorise à prendre toute mesure d'urgence (médecins, pompiers, hôpital).

J'atteste avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard de cet enfant mineur.

A.....,le.....

"Lu et approuvé" Signature

A conserver par la section

¹ Cochez la case désirée

² Tout élément particulier et nécessaire à la sécurité de l'enfant